



Vers une territorialisation de l'adaptation au changement climatique



Introduction

- Comment limiter la contribution des collectivités au réchauffement climatique et donc comment réduire les émissions de GES émises sur et par son propre territoire ?
- Comment peuvent-elle se prémunir des changements climatiques à venir ?
- Concrètement de quels moyens et outils disposent-elles pour améliorer leur capacité d'adaptation et faire face au changement climatique ? Et comment les mettent-elles en œuvre sur leur territoire ?
- Enfin nous tenterons de faire un état des lieux des solutions pionnières et novatrices élaborées par certaines collectivités en France pour réduire leur impact sur les changements climatiques.

Les outils mis à disposition des collectivités pour réduire les émissions de GES :

Dans l'organisation des territoires, les zonages, des outils indispensables...



les Scots et PLU:

- Réduire les distances : assurer une proximité de services.
- Améliorer l'offre de TC et modes doux.
- Application de la trame verte et bleue (grenelle 2) - Objectifs chiffrés de consommation d'espace - Lien entre densité et niveau de desserte en TC - Rôle renforcé des AOTU.
- Plan nature en ville et >2 % du territoire sous protection forte – Protection espace agricole et forestiers

Exemples :

Le Scot de la région grenobloise exemplaire pour contenir l'étalement urbain (1 des 12 exemplaires élus par le Ministère du développement durable).

Un pourcentage de végétalisation est parfois instauré par exemple par exemple par mètre carré de parking

Le PLU de la ville de Rennes impose obligation de raccordement au réseau de chaleur, orientation du bâti, intégration de l'ensoleillement dans les règles de construction, utilisation de matériaux locaux pour la construction et l'aménagement.

Les PDU, PDE, PDES :

- Développement des TC - notamment TCSP
- Promotion des modes de transport doux – développement des pistes cyclables et accès piéton – promotion du co-voiturage (site)
- Organisation du stationnement
- Aide à la population pour l'utilisation des modes doux - Pédibus et vélobus



Exemple :

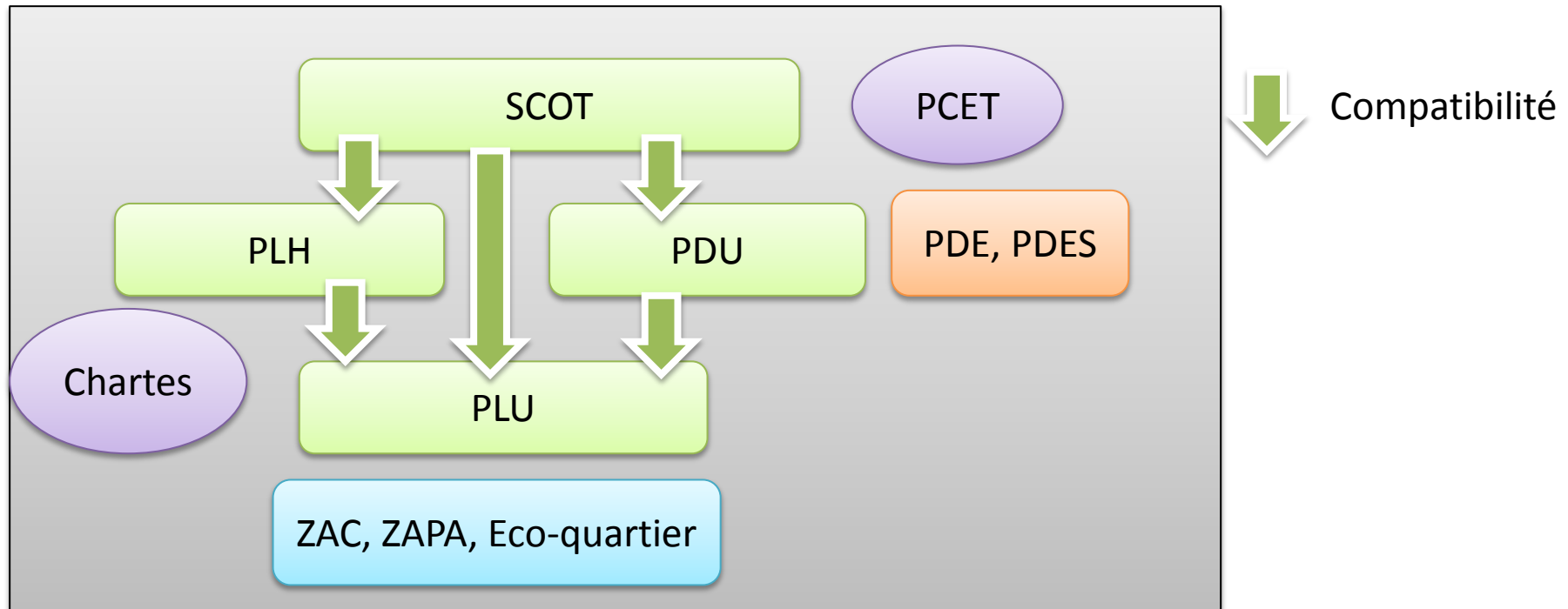
PDU de Paris : Augmente le stationnement vélo dans les zones urbaines et autour des gares incitant au report modal.

Suivant la localisation contrainte d'une 1 place sur 30 places de véhicules particuliers est à réserver au stationnement vélo dans Paris, à 1 sur 50 dans l'agglomération centrale

Une augmentation de 3 % de la part du transport de marchandises par le chemin de fer et la voie d'eau

Concernant l'offre de stationnement de l'offre résidentielle : création d'un nombre de place strict (< 1,5 fois le niveau moyen de motorisation constaté dans la commune (selon dernier recensement de population lors de la révision du PLU)

Schéma récapitulatif des outils de gestion des territoires à disposition des collectivités



Le zonage permet de réduire les émissions de façon stratégique en organisant les territoires.

La multiplication des échelons de zonage complexifie leur applications.

Problème des révisions des documents d'urbanisme qui ont des échelles de temps différents.

Les actions (les moyens) menées par les collectivités pour limiter leurs émissions de GES

Les TRANSPORTS : 33 % des émissions de GES



Une optimisation des transports:

- Les contrats d'axe : Lille les DIVAT (Disques de Valorisation à l'Accessibilité aux Transports)
- Amélioration de l'interconnexion entre les différents modes de déplacements: billettique.
Ex: Carte Azur dans les alpes maritimes.

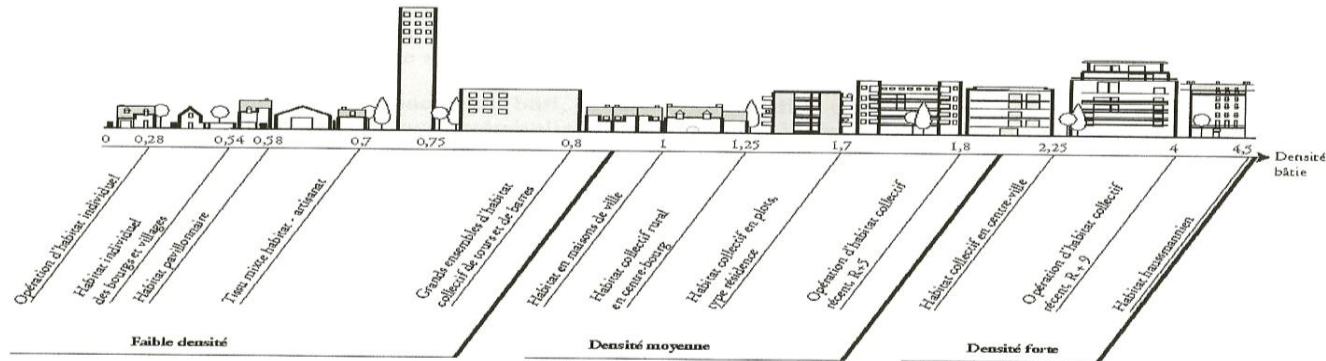
Rôle exemplaire des collectivités :

- Engagement de certaines dans un programme pluriannuel de renouvellement complet de leur flotte : Cannes.
- Développement de bus à haut niveau de service.
- Lille et son réseau de bus au biogaz.
- Création de site de covoiturage.

Le BATIMENT:

Agir sur la densité urbaine :

- Favoriser le renouvellement de la ville sur elle-même.



Source : Etude IAURIF, Note de rapide sur l'occupation du Sol, Fiche 3, Formes urbaines et densité.

Autorisation d'occupation des sols : autorisation de dépassement de 20 % du COS pour les bâtiments en faveur d'une efficacité énergétique.

Agir sur les réglementations :

- Favoriser les bâtiments basse consommation, règles d'orientation, d'implantation (Nord-sud).
- Préconisation sur l'utilisation des matériaux de construction de proximité. Ex de Rennes.
- Rôle exemplaire de la collectivité.

L'importance de la rénovation urbaine avec la question que cela soulève de la préservation du patrimoine bâti?

Consomma-
tion
d'espace
60 000 ha par
an soit
l'équivalent
d'un
département
moyen tout
les 10 ans

L'adaptation au changement climatique un enjeu de taille à relever pour les collectivités : les mesures

L'adaptation au changement climatique implique une prise en compte des risques environnementaux telles que la sécheresse, tempêtes, vents violents, crues, canicules, modification de la biodiversité ...etc.

Favoriser la végétalisation

- Aide à lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain
- réduction de la pollution de l'air,
- maintient des sols,
- captage des eaux pluviales,
- qualité de vie.

Quelques solutions:

- Nombreuses collectivités favorisent l'implantation des espaces verts : Les solutions : les toitures végétalisées, les murs végétalisés (les Halles à Avignon)
- Grenoble privilégie les essences endogènes et faiblement émettrices de pollens irritants...
- Mettre des essences variées exemple des haies mixtes (favorise la biodiversité). Les bordures des villes sont un réservoir de biodiversité.



« 50 arbres par hectares permettent de stocker de 1 à 2 tonnes de carbone par hectare »

Fabien Liagre,
Bureau d'Etude AGROOF,
étude en partenariat avec l'INRA.

Agir sur le bâti

- Des thermographies sont réalisées dans de nombreuses villes pour visualiser les déperditions de chaleur.



- Solution de rechange à la climatisation, optimiser l'efficacité énergétique, minimiser l'infiltration de la chaleur, protéger du rayonnement solaire par la végétation, l'application de masques solaires, récupération d'eau de pluie
Exemple de l'écoquartier de la Courrouze à Rennes.



Fribourg en Allemagne



La courrouze à Rennes

Conclusion

- Une des clés de l'adaptation au changement climatique réside dans les stratégies d'organisation spatiale de son territoire.
- Globalement, les collectivités disposent d'un mille feuille d'outils, qui doivent être compatibles.
- Une des conditions d'une adaptation au changement climatique est l'implication forte de la collectivité et sa nécessaire exemplarité.
- Toutes ces mesures ne sont efficaces que si un relai est assuré auprès des populations pour les sensibiliser et les inciter eux aussi.

Nantes innove en la matière pour sensibiliser les habitants.

(Intérêt aussi sur la façon dont les collectivités s'y prennent pour mobiliser leurs habitants?)

Merci de votre attention